

Sont présents la conseillère Stéphanie Lizotte et messieurs les conseillers, Denis-Paul Ouellet, Donald Toussaint, Gérald Melanson, Guy Joncas et Pierre Harton.

Prendre note que cette séance extraordinaire s'est faite sans la directrice générale ou la directrice-générale-adjointe.

C'est Mme Céline Avoine, maire qui s'est chargée de prendre les notes de la séance.

2 - Point de discussion

**285-10
2018**

2.1 - Suspension d'un employé pour 5 jours sans solde

Il est résolu à l'unanimité de suspendre un employé pour une période de 5 jours et ce sans solde du 31 octobre au 06 novembre 2018 inclusivement.

**286-10
2018**

3 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité la levée de la séance à 21.:15 heures.

Céline Avoine, mairesse